Saulnois mag
Le journal de la Communauté de Communes du Saulnois
Octobre 2016

ÉDITO

La Communauté de Communes du Saulnois en perpétuelle évolution

Le séminaire du 3 septembre n'avait d'autre but que de prendre en compte l'évolution des compétences imposées par la loi ou sollicitées par une ou plusieurs communes. Si les compétences obligatoires doivent être intégrées dans notre statut sans l'accord des communes, l'adoption des compétences optionnelles, comme leur nom l'indique, reste soumise à l'accord des élus.
Plusieurs situations en découlent et les conseillers communautaires restent maîtres du jeu.
Première attitude : refuser l'exercice de ladite compétence.
Deuxième attitude : l'accepter dans sa globalité.
Troisième attitude : décider d'exercer une partie de la compétence et étendre le champ de son action dès que l'assemblée en estime la nécessité.
Il est bien entendu que ces options ne sont pas prises au hasard. Chaque option doit être prise en parfaite connaissance des données évaluées par une étude en interne ou externe selon son degré de technique et selon les difficultés de son application.
C'est tout l'enjeu qui attend les élus dans les mois et années à venir.
C'est en tout cas l'avenir de notre territoire qui doit se jouer dans l'intérêt collectif et surtout dans la perspective d'un avenir meilleur pour le Saulnois et ses habitants, mais un devenir maîtrisé et respectueux de l'avis du plus grand nombre.

Roland Geis
Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Communauté de communes du Saulnois

ÉVÉNEMENT

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

La fibre optique Très Haut Débit (THD) arrive bientôt sur toute la communauté de communes du Saulnois.

Les travaux pour la mise en place de la fibre optique sont en cours sur l'ensemble du territoire mosellan. Une première étape a été impulsée sur notre territoire en 2015, la deuxième tranche des travaux va débuter entre septembre et novembre 2016 et le reste du déploiement s'étalera jusqu'en 2019.

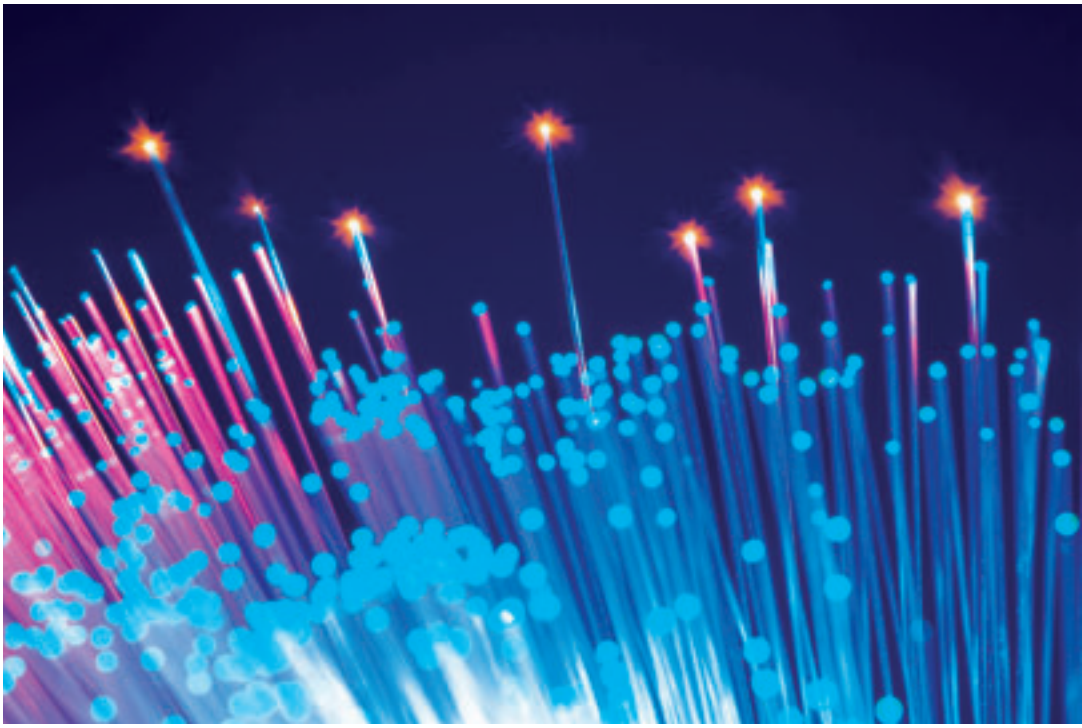

Après avoir équipé 26 communes, la CCS a confié sa compétence au syndicat départemental mixte d'aménagement numérique de la Moselle, initié par le département de la Moselle et baptisé Moselle Fibre. Ce dernier est en charge de la construction et de la gestion globale du réseau.

6000 km de fibres optiques seront déployés d'ici 2021 en Moselle et 14 000 connexions seront réalisées dans le Saulnois.

Désigné par Moselle Fibre pour l'exploitation et la commercialisation du réseau, l'opérateur ORANGE, via sa société de projet Moselle Numérique, se rapprochera des foyers et des entreprises concernés pour la contractualisation des branchements.

Qu'est ce que le « Très Haut Débit » ?

Un accès Internet est considéré à « Très Haut Débit » (THD) dès que le débit est supérieur à 30 mégabits par seconde. Un réseau THD permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, musique...) dans un laps de temps court.

INSTALLER SON ENTREPRISE DANS LE SAULNOIS

Pour chaque entrepreneur, la situation d'implantation de son entreprise est primordiale. Toutefois, l'opportunité de trouver un terrain viabilisé bien situé avec les avantages d'une zone est très attrayante.

Le territoire du Saulnois a impulsé la viabilisation et l'aménagement de zones d'accueil permettant l'installation de tous types d'activités économiques, à vocation artisanale ou industrielle.

Près de 18 hectares seront bientôt disponibles au cœur d'un environnement géographique privilégié, à proximité des infrastructures principales.

Le découpage des terrains à la demande permet de s'adapter aux projets de toutes envergures.

> Zoom sur les zones d'activités existantes

1 Zone de Morville-lès-Vic

La zone de Morville-lès-Vic présente en bordure de la RD 955 entre Metz et Strasbourg a bénéficié de travaux d'extension sur une surface de 6 ha ce qui permet de créer 9 emplacements disponibles.

Tous les réseaux sont installés à proximité des parcelles. Les accès aux terrains seront positionnés en fonction des besoins des entreprises.

> À suivre :

Création d'un pôle entrepreneurial

La CCS met en place un partenariat avec la société ALEXIS pour le développement d'un pôle entrepreneurial, visant à apporter un service d'appui de proximité aux créateurs et entreprises sur le territoire.

L'aide apportée est réalisée sous la forme d'un processus d'accompagnement personnalisé et global. Un lieu d'accueil physique est en cours de création.

> Le point sur les autres zones

- Amelécourt : la création d'une zone commerciale est à l'étude.
- Delme : une étude d'extension est en cours.
- Francaltroff : l'hôtel d'entreprises est complet, mais 3,5 hectares restent disponibles.
- Munster : l'agrandissement des locaux de l'entreprise Geyer est en cours (limonades et sodas, produits phares du Saulnois, exportés dans 48 pays).
- Prix du m² des zones à vocation artisanale et industrielle : 5 € H.T.
  Prix du m² des zones à vocation commerciale : 25 € H.T.

L'extension de la zone de Morville-lès-Vic est désormais prête à accueillir de nouvelles entreprises.

2 La Sablonnière : une future zone à Dieuze

Cette zone artisanale et industrielle située à l'entrée ouest de Dieuze verra une première tranche construite en 2017 sur 6,9 ha. Une dizaine de lots d'une superficie de 2 500 m² à 5 000 m² pourront être acquis. La seconde partie de la zone est déclarée sous forme de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Aussi, elle fait l'objet d'une concertation publique. Les travaux débuteront en 2018.

Dans le cadre de cette procédure, deux registres de suggestions accompagnés d'un rapport de présentation sont disponibles pour le grand public en mairie de Dieuze et au siège de la CCS à Château-Salins jusqu'au 31 janvier 2017. Chaque habitant du territoire est d'ailleurs invité à formuler ses remarques ou avis.

Une réunion publique est prévue le 19 octobre dans le cadre de cette concertation à la mairie de Dieuze à 17h.

Deux versions de projets d'aménagement sont affichées en mairie de Dieuze et au siège de la CCS. Ci-contre la version 1.

CONTACT
Florian CHADENAS
Service Développement économique et Emploi
Tél. : 03 87 05 80 79

EMPLOI

UN MINIBUS SUR LA ROUTE DE L'EMPLOI

Le Saulnois est un vaste territoire où les déplacements sont parfois compliqués.

Pour pallier ce problème et accompagner les personnes en recherche d'emploi ou en insertion professionnelle, la CCS propose des transports gratuits en minibus pour les habitants du territoire afin de leur faciliter le retour à l'emploi.

Ce service s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes en démarche d'insertion ou aux travailleurs précaires qui n'ont pas de moyen de locomotion, ainsi qu'aux usagers qui viennent de retrouver un emploi dans le Saulnois mais qui ont besoin d'un peu de temps pour s'organiser.

Le planning des transports est organisé en fonction des besoins. Cette prise en charge est temporaire et non acquise.

Les demandes doivent émaner des organismes d'accompagnement à l'emploi (Pôle Emploi, Maison de l'emploi, Mission Locale ou associations intermédiaires). N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez disposer de ce service.

CONTACT
Christelle SCHOUMER
Service Développement économique et Emploi
Tél. : 03 87 05 80 82

FOCUS

LOI NOTRe ET COMPÉTENCES : SUITE DU SÉMINAIRE DES ÉLUS

Le samedi 3 septembre 2016, les élus étaient réunis à l'occasion d'un séminaire pour appréhender les prises de compétences à venir de notre EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

La loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 prévoit un renforcement des EPCI. Ainsi, dès 2017, les communautés de communes disposeront de nouvelles compétences.

Pour notre EPCI, la collecte, le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ainsi que l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage deviennent des compétences obligatoires. Par ailleurs, notre compétence de développement économique intégrera la promotion touristique et la gestion des offices du tourisme.

Aux termes de l'article L5212-14 nouveau du CGCT, les communautés de communes devront exercer 3 des 9 compétences optionnelles suivantes : voirie, logement, politique de la ville, assainissement, eau, environnement, gestion d'équipements culturels et sportifs, action sociale, maison de service au public.

À l'heure actuelle, la CCS exerce déjà 3 de ces compétences : la politique du logement et du cadre de vie, la protection et la mise en valeur de l'environnement et l'action sociale dont la petite enfance.

Ce séminaire fut l'occasion de débattre sur les autres compétences éventuelles à prendre et d'amorcer la rédaction du nouveau statut de notre EPCI.

Le prochain numéro du Saulnois Mag dévoilera l'écriture de l'ensemble de ces compétences.

AGENDA

> Dimanche 9 octobre - À partir de 10h
La Fête des plantes, de l'artisanat et du terroir du Saulnois, à Haraucourt-sur-Seille.

Rythmée par des animations pour petits et grands, cette manifestation réunit des artisans, des producteurs de plantes et de produits locaux, des créateurs de décoration pour le jardin et la maison. Restauration sur place - Entrée libre.

> Dimanche 16 octobre - À partir de 10h
La Fête des poules composteuses, à Ajoncourt.

Exposition avicole, vente de poulaillers, de poules, décoration artisanale et de produits locaux, conseils de vétérinaires, animations, petite restauration sur place... !

Conseils sur le compostage et paillage par les guides composteurs du Saulnois.

Responsable de la publication : Thierry Supernat - **Comité de rédaction :** Cécile Chaput - **Rédaction :** SYNCHRO - **Conception éditoriale et graphique** : SYNCHRO - **Crédits photos :** Communauté de Communes du Saulnois, SYNCHRO, CDT Moselle - **Impression :** SYNCHRO - ISSN : 1774 – 4334 - **Dépôt légal :** à parution - **Tirage :** 13 700 exemplaires.

Communauté de communes du Saulnois
14 Ter Place de la Saline
B.P. 54 - 57170 Château-Salins
Tél : 03 87 05 11 11
www.cc-saulnois.fr